



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Suppression de postes d'enseignants

Question au Gouvernement n° 1401

Texte de la question

SUPPRESSION DE POSTES D'ENSEIGNANTS

Mme la présidente . La parole est à Mme Chantal Jourdan.

Mme Chantal Jourdan . Monsieur le ministre de l'éducation nationale, des milliers d'enseignants, parents et élus se mobilisent aujourd'hui, partout en France, contre la suppression de 4 000 postes d'enseignants. Au nom du groupe Socialistes et apparentés, je tiens à leur adresser tout notre soutien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Votre mesure pousse à la fermeture, à travers tout le territoire, de nombreuses classes ; ses effets se font particulièrement sentir dans les zones rurales et les quartiers populaires.

Mme Mathilde Panot . Fallait censurer ! (*Murmures.*)

M. Pierre Cordier . Madame la présidente, faites quelque chose !

Mme la présidente . S'il vous plaît !

Mme Chantal Jourdan . La jeunesse ne peut payer le prix de la rigueur budgétaire :...

Mme Mathilde Panot. Un budget que vous avez laissé passer !

Mme Chantal Jourdanl'éducation et l'égalité des chances doivent constituer nos priorités. Comme les organisations professionnelles nous le répètent depuis des mois, le service public est exsangue ; par exemple, collèges et lycées ruraux subissent sans cesse des absences de professeurs non remplacés, un manque de moyens humains constant. Si nous continuons ainsi, ce sont des déserts éducatifs qui se préparent. Dans ma circonscription de l'Orne, comme dans tant d'autres, cette mesure fragilise lourdement les équipes, dégrade la qualité de l'enseignement.

Mme Mathilde Panot . C'est à cause de vous ! Il fallait voter la censure ! (*Murmures et protestations sur plusieurs bancs.*)

Mme Blandine Brocard. C'est insupportable !

Mme la présidente . Madame la présidente Panot, s'il vous plaît !

Mme Chantal Jourdan . Au lycée, les options, spécialités, projets doivent être offerts de façon équitable sur tout le territoire. Par ailleurs, l'inclusion doit constituer notre ambition sociétale. Les jeunes qui ont participé aux travaux du Conseil économique, social et environnemental au sujet du temps de l'enfant ou de la santé mentale

l'expriment clairement : ils veulent apprendre, être accompagnés par plus de professeurs, d'infirmières, de psychologues, d'AESH.

M. Ian Boucard . C'est la preuve qu'il faut supprimer le Cese...

Mme Chantal Jourdan . La baisse démographique ne justifie pas ces suppressions de postes. Vous devriez saisir ce ralentissement pour réduire le nombre d'élèves par classe, améliorer les conditions d'apprentissage. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.)* Les derniers résultats confirment que le niveau français est en nette régression : en dix ans la France a perdu dix places dans le classement Pisa.

Votre gouvernement est-il prêt à revenir sur ces suppressions de postes, dont les effets sont sans précédent sur la qualité de l'enseignement dans nos écoles et sur l'avenir de nos jeunes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC, dont certains députés se lèvent. – Quelques députés du groupe EcoS applaudissent également.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Édouard Geffray, ministre de l'éducation nationale . Je ne reprendrai pas ce que j'ai dit tout à l'heure sur l'importance de la chute démographique, qui dans l'Orne est assez considérable – j'y reviendrai. Saisir cette triste aubaine pour réduire le nombre d'élèves par classe, c'est ce que nous faisons : jamais, dans l'histoire du système éducatif, il n'a été aussi bas dans le premier degré. *(Protestations sur quelques bancs du groupe SOC.)*

Nous n'avons pas encore atteint la moyenne de l'OCDE pour la bonne raison que nous en arrivons à la démographie que les autres pays membres connaissent depuis vingt ans. Si nous ne tirons aucune conséquence de cette situation démographique, il va se passer une chose très simple : dans sept ou huit ans, quelle que soit la couleur politique de ceux qui tiendront alors les commandes, arriveront des années durant lesquelles nous n'aurons plus besoin de recruter des professeurs. Très concrètement, nous aurons cassé la machine à recruter !

Je préconise donc, indépendamment de toute forme de conviction partisane, un atterrissage en douceur : nous ne suivons pas l'évolution de la démographie – sans quoi, cette année, nous aurions supprimé deux fois plus de postes –, nous diminuons progressivement le nombre d'élèves par classe sans provoquer dans sept ou huit ans, je le répète, une crise du recrutement qui, autrement, ne manquera pas d'arriver.

L'Orne est un exemple intéressant : entre 2017 et 2025, nous y avons perdu 3 300 élèves, soit 17 % des effectifs. Nous en perdrons encore cette année, malheureusement, 2 ou 3 %, et nous supprimons effectivement dix-sept postes. En revanche, dans le cadre de la loi de finances, nous renforcerons les effectifs non des professeurs, mais des autres personnels : infirmières, assistantes sociales, psychologues de l'éducation nationale. Nous réamorçons les concours, qui mettent en jeu 200 ou 250 postes par an : 300 seront créés cette année, plus 2 000 postes d'AESH. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

M. Pierre Cordier . Il ne faut pas baisser le niveau du recrutement non plus !

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Jourdan](#)

Circonscription : Orne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1401

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er avril 2026